

BAC PRO - MAINTENANCE DES VÉHICULES (Véhicules légers)

PUBLIC

Candidats pouvant bénéficier d'un contrat d'apprentissage.

DATES

Chaque année à compter du 1^{er} septembre.

Intégration différée possible.

DURÉE

3 ans ou 2 ans sur positionnement.
675 h de formation au CFA par an.

MODALITÉS DE FORMATION

Formation en présentiel au centre et en entreprise (1 semaine école - 1 semaine entreprise)

INSCRIPTIONS

Jusqu'au 31 août.

Délai moyen de réponse 15 jours

COÛT ANNUEL DE LA FORMATION

8 594 € pris en charge par l'OPCO.

LIEUX DE LA FORMATION

École de Travail ORT

4bis rue des Rosiers

75004 – Paris

Et

7 rue de la Fontaine au Roi

75011 - Paris

Accueil personnes à mobilité réduite possible.

CONTACT

contact@ecoledetravail.fr

01 44 54 31 80

POURSUITE D'ÉTUDES

BTS Maintenance des Véhicules

BTS Après-vente Automobile

CERTIFICATEUR :

Éducation Nationale

Validation par examen avec bénéfices possibles en cas d'échec (pas par blocs de compétences)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Préparer le Baccalauréat Professionnel.

(Niveau 4 – Code diplôme 40025224 – RNCP 40996)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le baccalauréat professionnel « Maintenance des véhicules » couvre les activités de maintenance préventive et corrective et de diagnostic d'un premier niveau de complexité sur les véhicules équipés de motorisations thermiques, hybrides et électriques. Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel « Maintenance des véhicules » sera amené(e) à intervenir sur les véhicules légers. Le ou la titulaire exerce en tant que technicien ou technicienne au sein des entreprises réalisant les activités d'entretien et de réparation des véhicules et intervient sur la maintenance périodique et préventive des véhicules, le diagnostic et la remise en conformité des systèmes mécaniques, des motorisations et des systèmes à gestion électronique et multiplexés et le conseil technique à la clientèle sur les interventions réalisées. Réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ;

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités l'intégration constante de trois impératifs :

- impératif de santé/sécurité au travail : il s'agit de préserver la santé des personnes et d'assurer la prévention des risques professionnels ;
- impératif environnemental : il s'agit d'appliquer les normes environnementales en vigueur ;
- impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en appliquant les procédures internes des entreprises.

PRÉREQUIS

Avoir terminé le collège ou être titulaire d'un CAP du domaine ou avoir entre 16 et 30 ans. Avoir une entreprise d'accueil.

CONTENUS

Enseignement général : Français, Histoire géographie et enseignement moral et civique, Mathématiques et sciences physiques, Arts appliqués, Anglais, Éducation physique et sportive.

Enseignement professionnel : Pratique et théorie professionnelles, Analyse fonctionnelle et structurelle, Économie-gestion, Prévention Santé Environnement (Dont SST)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation en présentiel – cours à distance possibles selon situation spécifique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Face à face, atelier, livret d'apprentissage.

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission après entretien et présentation du dossier d'inscription.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS - PASSERELLE ET ÉQUIVALENCE

Formation diplômante (Éducation Nationale). Contrôle en cours de formation. Passerelle et équivalence sans objet.

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du Bac pro MV travaille en atelier. Il assure la maintenance et la réparation des véhicules. Après quelques années de métier, le technicien automobile peut accéder au poste de chef d'atelier ou de chef d'équipe. Il peut également devenir réceptionnaire ou conseiller technique généralement formé chez le constructeur. S'il a les bases en gestion et comptabilité, il peut se mettre à son compte et créer une entreprise artisanale.